



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Cette CAPD est un rendez-vous important pour la profession car elle concerne la grande majorité des écoles et près d'un tiers des enseignant-e-s du département qui ont participé au mouvement. De nouvelles équipes vont se former dans la perspective de préparer la prochaine année scolaire.

Le travail des services de l'Inspection est conséquent et nous voulons les remercier pour leur disponibilité. Celui des élu-e-s du personnel est lui aussi nécessaire.

Le respect des règles, la transparence et l'équité de traitement sont les raisons de notre présence dans cette instance comme dans toutes les instances où, représentants des personnels, nous défendons nos conditions de travail et la qualité du service public.

Ces instances qui sont aujourd'hui menacées par le gouvernement Philippe qui sous prétexte de modernisation entend les simplifier, c'est à dire se débarrasser des lieux du dialogue social de proximité à l'image de ce qui a été fait dans la loi travail.

Cette représentation-là, nous la défendrons. La profession peut nous faire confiance.

Nous réitérons notre demande d'être destinataires des dates de CAPD et des circulaires concernant la CAPD avant la profession. Ceci serait une marque de reconnaissance de notre travail.

La politique de notre gouvernement et de notre ministre Blanquer veut déposséder les professionnel-es de la conception de leur métier pour donner les priorités à sa lubie des neurosciences. Les conséquences de ces choix sont de vouloir imposer 9h de maths et 9h de français pour les formations en circonscription l'an prochain.

A l'opposé de ces formations pré-formatées par le ministère, nous défendons des formations adaptées aux besoins des enseignant-es par des IEN et des CPC ayant une marge de manœuvre. Nous les encourageons d'ailleurs à s'exprimer sur ce sujet. La confiance du ministre, c'est l'installation de la promotion au mérite. C'est aussi l'édition de directives remettant en cause la liberté pédagogique des enseignants et allant même jusqu'à remettre en cause les programmes.

Comment lire autre chose que du mépris dans des directives telles que « il faut se promener dans les rangs pendant les activités des élèves », ou bien « il faut utiliser des cahier seyes. »

Par contre, aucune directive pour aider les enseignants avec un triple niveau. C'est dommage quand on sait l'état de la carte scolaire en milieu rural en France.

Nous défendons le principe d'enseignant-es concepteurs-trices de leur métier afin de s'adapter à l'hétérogénéité des élèves pour viser la réussite de tous.

Nous regrettons également que les collègues qui se sont inscrits à notre stage maternelle au nombre de 40 ne puissent tous y assister, et ainsi, faire valoir leur droit d'accès à la formation syndicale.

Le gouvernement a décidé d'accélérer les réformes libérales avec pour objectifs clairement affichés de détruire les droits sociaux acquis et le statut de cheminot ou de fonctionnaire.

Le moment politique est grave car le gouvernement a décidé de maintenir sa politique impopulaire quitte à réprimer violemment ceux qui résistent.

Pour notre part nous appelons à la convergence des luttes et nous mettrons toutes nos forces pour résister à la destruction de la fonction publique et aux droits sociaux.

Notamment en appelant les personnels des écoles à être dans la rue

le 1er mai, et en grève le 22 mai.